



JOURNAL HUMORISTIQUE ILLUSTRÉ.

BUREAU No. 25 RUE ST-THERÈSE. — P. O. BOÎTE 1144, MONTREAL.

Je me hâte de lire de tout de peur d'être plus tard obligé d'en pleurer... FIGARO.

VOL. II No. 4.

MONTREAL, 11 SEPTEMBRE 1880.

1 CENT LE NUMERO.

H. BERTHELOT & Cie.

Editeurs-Propriétaires.



L'INDUSTRIE SUCRIERE.

LA PROTECTION (aux betteraves.)—Allez-vous faire sucre!

LA BETTERAVE, (pleurant.)—Maudite protection! Elle nous maltraite aujourd'hui parce que nous sommes rouges.

LA CLE DES SONGES.

En dépliant l'Union de St. Hyacinthe, le numéro de vendredi le 20 août, une petite circulaire nous tombe sous la main.

Cette circulaire est une réclame en faveur d'une petite brochure intitulée la Clé des Songes où l'auteur prétend avoir le don de prédire l'avenir comme Nostradamus, Cardan et Paracelse.

Nous avons connu beaucoup de jeunes filles qui croient aveuglément dans la signification des rêves donné dans les pamphlets populaires.

Elles ont raison jusqu'à un certain point. La Bible est là pour attester que les rêves de Pharaon étaient prophétiques.

L'illustre Bacon de Verulam nous assure que notre âme, recueillie et ramassée sur elle-même dans le sommeil, possède alors une prévision ou sorte de connaissance du futur, comme dans l'état d'extase des prophètes et des devins.

Au risque d'être traité de superstitieux, le Vrai Canard admet que les songes peuvent être interprétés comme des prédictions.

Mais nous ne partageons aucunement les idées émises par l'auteur de la nouvelle Clé des Songes de St. Hyacinthe.

Il n'y a rien de rationnel dans les explications des songes données par l'auteur.

Souvent appuyé sur une patte, la tête sous l'aile, nous avons rêvé à l'avenir.

Nous nous sommes expliqué souvent les songes amenés par la prolongation de nos veilles, et rarement nous nous sommes trompés dans l'interprétation des groupements de scènes incohérentes agencées par la fille du logis pendant notre sommeil.

Aujourd'hui nous pouvons donner à nos lecteurs le résultat de nos expériences comme interprète des songes.

Voici : Si vous rêvez qu'une vache vous lèche le front et vous lisse les cheveux sur les tempes, c'est signe que vous allez entrer dans le gouvernement de Québec.

Si vous rêvez que vous tombez dans une fosse d'aisance, c'est signe que vous aurez sous peu une entre-

vue avec un des échevins du faubourg Québec dont les pieds sentent la bergamotte.

Si vous rêvez que votre chambre est envahie par une odeur de tannerie ou de pain roussi, c'est signe que vous allez vous abonner à la Minerve.

Si vous rêvez à un œuf, une bille de billard ou à un genou ou au Fort Pelé c'est signe que vous rencontrerez sur la rue un des sous-rédacteurs du Nouveau Monde.

Si une jeune fille rêve qu'elle s'est fait prendre dans une trappe, c'est un signe certain qu'elle est sur le point de se marier.

Si vous rêvez qu'un crocodile vous dévore, vous aurez le lendemain maille à partir avec votre belle-mère.

Si vous rêvez que vous vous endormez dans un champ de pavots, soyez sûr que dans le courant de la journée, vous lirez un article de la *Gazette de Joliette*.

LE VRAI CANARD.

MONTREAL 11 SEPTEMBRE 1880.

CONDITIONS.

L'abonnement pour un an est de 50 centins payable d'avance. pour 6 mois 25 centins.

Le *Vrai Canard* se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 p cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir

Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. *Greenbacks* reçus au pair.

Adresse :

H. BERTHELOT & Cie.

Bureau : 25, RUE STE-THERESE,

En face de l'Hôtel du Canada.

Bolto 2144 P. O. Montréal.

Paris 1 septembre 1880.

Palais Bourbon.

Au *Vrai Canard*.

Permettez-moi de vous annoncer, que ayant deux de mes chevaux malades de la fièvre prussienne et moi-même de la jésuitophobie : nous avons été immédiatement guéris après avoir pris chacun un paquet de tabac "Eclipse." L'Eclipse est même un substitut au thé. J'en ai donné un paquet à Monsieur Grey et il est de la même opinion que nous, il le trouve splendide.

Votre etc.

GAMBETTA.

INJUSTICE.

Est-il permis de faire un commerce illégal quelconque sous le prétexte d'accomplir des œuvres de charité avec les bénéfices ?

Non, répondent les théologiens et les casuistes. Eh bien, que penser des Frères de la doctrine chrétienne, qui font le commerce d'imprimeurs, de reliures, de libraires, exploitant une industrie lucrative sans payer à l'état civil ou à la cité les taxes, impôts et cotisations qui pèsent sur leurs concurrents honnêtes ? Nous est d'avis que les Frères gâtent le bien qu'ils font en mettant sur leur œuvre le cachet d'une spéculation industrielle injuste envers une partie du public à qui ils font une concurrence aussi déloyale que désastreuse et illégale aux yeux des législateurs qui ont fixé les conditions de leur charté.

S'ils veulent être imprimeurs, relieurs ou libraires, importateurs, qu'ils le soient; mais au moins qu'ils se conforment aux dispositions de leur charté en payant les taxes etc., comme commerçants et industriels.

JUSTICE.

On lit dans la *Minerve* de Mardi, le 31 août dernier; une dépêche datée de Québec dont voici la teneur:

On doit construire un vivier à grenouilles dans la rue St Charles; près des fortifications, en fin de faire de cet animal un article de commerce.

Un bon point pour Québec qui

inaugure une industrie nouvelle pour nos compatriotes.

Nous espérons que cette grenouillère aura du succès dans ses opérations. On nous dit qu'au printemps prochain, si les grenouilles sont fécondes nous aurons dans le vivier quelques milliards de loches ou de queues de poélons.

La *Gazette de Sorel*, suggère aux propriétaires de journaux, un moyen de se protéger contre les mauvais abonnés. Ce plan, que nous approuvons en entier, est contenu dans les trois règles suivantes qui devraient étre adoptées par tous les éditeurs :

1o. Tout abonné à aucun journal canadien-français sera tenu de payer son abonnement par semestre.

2o. Le semestre écoulé, s'il ne s'acquitte pas, son nom sera impitoyablement rayé de la liste.

3. De temps en temps, chaque journal devra communiquer à tous ses confrères une liste confidentielle de ceux qu'il aura ainsi rayés de sa liste; et ces malheureux ostracisés (qui pourtant auront si bien mérité leur sort) ne pourront s'abonner à aucun journal de l'Union sans avoir au préalable éteint leur dette.

Depuis la fondation du *Vrai Canard* nous avons toujours observé strictement les deux premières et s'il se forme un union parmi les journalistes nous nous conformons avec plaisir à la troisième.

La *Patrie* de mardi dit :

Ce que nous voulons qui soit compris par le public, c'est que la circulation de la *Patrie* est plus considérable que celle de toute autre journal français du Canada — sans exception.

Et le *Vrai Canard* !

Nous sommes prêt à déposer \$50. entre les mains du Président de la société St. Vincent de Paul, si le propriétaire de la *Patrie* veut faire le même dépôt. L'éditeur dont le journal aura la plus petite circulation perdra ses \$50. Put that in your pipe and smoke it.

Puisque nous sommes à parler de la *Patrie* nous lui dirons qu'il ne lui sied guère de poser comme critique du français de ses confrères.

La pello ne doit jamais se moquer du fourgon.

L'article de la *Patrie* auquel nous avons répondu débute par un anglicisme colossal : "Le *Nouveau Monde*, satisfait que nous n'avons pas voulu lui faire tort." Allons, commère, cette phrase ne passera jamais à l'Académie.

Plus loin vous dites : "Ce que nous voulons qui soit compris par le public, c'est que....."

Mânes de Vaugelas ! vous devez frissonner d'indignation en voyant cet outrage à la langue de Bossuet.

Fanatisme, voici encore un de tes coups.

Victor, le célèbre cuisinier français, ouvre un restaurant immense sur le terrain de l'Exposition.

Il a cru qu'il ne froisserait point les susceptibilités britanniques en arborant le drapeau de sa nation au-dessus de son établissement.

Les membres du comité ont vu là un outrage à la couronne d'Angleterre et ordre a été donné à Victor de descendre son pavillon.

Cette intolérance n'est guère justifiable dans un pays qui vient d'emprunter \$1,000,000 à la France.

Il y a quelques semaines, la presse conservatrice discutait sur l'opportunité d'un troisième parti composé des mécontents ou des fruits secs de la politique.

Si ce parti se fonde et réussit à se maintenir, le *Vrai Canard*, qui en sa qualité de franco-canadien, aime les divisions parmi ses compatriotes, posera les bases d'un quatrième parti. Ce sera le parti des purs. On n'admettra dans les rangs de la nouvelle phalange, que les canadiens qui ont du sang sauvage. Un véritable parti de *know nothings* comme celui qui existait jadis aux Etats-Unis.

Le nombre de ceux qui ont du sang sauvage dans leurs veines est tellement puissant que nous pourrions sous peu former un parti dont la force résidera dans l'homogénéité de ses éléments.

Il va sans dire que M. Clétus Robillard sera le chef du nouveau groupe de politiciens.

Depuis l'ajournement de l'enquête sur la régie interne des affaires du pénitencier de St. Vincent de Paul, le gouvernement a accordé des vacances au Dr. Duchesneau le préfet, ces vacances devant durer jusqu'à la publication du rapport de l'enquêteur. Dans l'intervalle devinez qui agit comme préfet du pénitencier. Nous vous donnons en mille ? — Bellerose ? Non — J. B. Daoust ? — Encore bien moins. Joe Beef ? — Nix ! Le petit Pesant ? — Vous blaguez ! vous ne pourrez jamais le dire. Tenez, voici son nom. C'est le forçat Dunbar Brown, l'ex-grand-maitre des Orangistes à Montréal, l'ex-rédacteur du *Throne and Altar* l'ex-percepteur défaucataire du revenu de l'intérieur. Si vous croyez que nous vous blaguons, allez à St. Vincent de Paul et vous le verrez passant une partie de ses journées dans le bureau de M. Mackay. C'est édifiant n'est-ce pas ?

A SOREL — Le *Vrai Canard* avec un parti d'amis a nolisé le magnifique yacht à vapeur *Dolphin* pour une excursion à Sorel. Les excursionnistes seront rendus à Sorel dimanche vers une heure p. m. Avis aux personnes qui désireront s'abonner au journal. Le rédacteur sera visible à l'Hôtel Fiché depuis 1 h. p. m. jusqu'à 3 p. m.

PROBLEME.

Un fermier en mourant laisse sa fortune à quatre fils. L'aîné a eu un tiers, le deuxième un quart, le troisième un cinquième et le quatrième un sixième. Après la division des biens, il est resté \$60 pour payer les frais d'enterrement. De combien était la part de chacun des enfants ?

NOTES DU GRAND MONDE.

La semaine dernière Son Excellence le lieutenant gouverneur était en villégiature à la montagne de Belœil. Il est revenu mardi dernier à Spencer Wood en apprenant qu'un de ses porcs favoris était dangereusement malade.

Le Maire de Sorel a été retenu chez lui samedi dernier à cause de la pluie; deux baignoires de son rillard étaient cassées.

M. Jos. Doutre fait actuellement un pèlerinage à la Bonne Ste. Anne.

La souscription en faveur de L'hon. M. Langevin s'élève aujourd'hui à la somme de \$32,000.

M. Ernest Desrosiers est actuellement à Washington, où il reçoit l'hospitalité à la Maison Blanche. Il sera à Montréal à l'ouverture du terme de la Cour d'Appel.

Le docteur. — Cher ami, votre femme est morte ?

Le mari. — Oui docteur, au moment même où vous ouvriez la porte, elle a filé.

Le docteur. — Vous m'avez l'air désolé.

Le mari. — Je m'en consolerais encore, si la maladie ne m'avait pas tant coûté.

CORRESPONDANCE.

Montréal, 24 août 1880.

Monsieur le maître de Poste.

Ayant été jeter hier soir vers 7½ une lettre à la boîte du bureau de la rue St. Laurent, j'ai assisté à l'ouverture ou du moins à la tentative d'ouverture de la dite boîte. Le jeune homme chargé de ce soin a eu d'abord toutes les poines du monde à trouver le trou de la serrure et ce n'est qu'après avoir assisté à leurs allumettes, qu'il a pu réussir à introduire sa clef dans le trou *ad hoc*, mais là s'est bornée son habileté, car malgré tous ses efforts et les nôtres il n'a pu ouvrir la porte de la boîte et les lettres sont restées au grand désespoir de l'écrivain et de plusieurs autres personnes présentes.

Un pareil état de choses est fâcheux et dénote un certain relâchement dans les petits rouages de notre administration.

Donnez à ces jeunes gens, des lanternes sans en faire des Diogènes, apprenez-leurs à choisir sans hésiter, la bonne clef et recommandez-leur de ne pas laisser leurs voitures ouvertes, surtout la nuit et quand les curieux stationnent. Par-dessus tout flanquez un suif au directeurs du bureau de la rue St. Laurent pour n'en avoir pas mis dans la serrure, ce qu'en faisant vous obligerez le public dont je suis un partie incommensurable.

Dr. VEAU.

Nous attirons une attention toute spéciale sur l'annonce de MM. Dupuis Frères que nous publions sur notre quatrième page.

Pour les Fourrures nouvelles à Bon Marché allez chez Dubuc, Désautels & Cie No. 217, rue Notre Dame.

COUR DE POLICE.

Coram T. S. Judah, Ecr.

Juge de Paix

Le juge l'accusé.—Les nombreux témoins entendus dans cette cause, corroborent tous les mêmes faits, mais donnez nous votre version.

L'accusé.—Oui, M. le juge, ils ont dit la vérité, — j'étais assis tranquille au milieu de ma famille lorsque je vis venir à moi un homme qui sans rime ni raison dit : je veux te s..... la volée. Tiens toi ben. En disant ça, il ôte son habit et vlan me voilà avec un *black eye*. Naturellement ça m'a vexé, et je me suis revengé, je l'ai pas mal battu, mais j'aurais pu faire mieux.

Le juge. — Vous avez eu tort. Je suis Juif mais je sais qu'il y a un grand principe Chrétien qui dit qu'il ne faut pas rendre le mal pour le mal, et il y a un autre principe de droit qui dit que nul ne doit se rendre justice. Je vous condamne à dix piastres ou à deux mois de prison.

L'accusé.— Mais vous n'y pensez pas M. le juge, ça pas d'bon sens et s'il recommence.

Le juge.— Je lui dirai de n'en rien faire.

L'accusé.—Mais.....

Le juge.—Silence ! call the next case.

Nous avions autrefois au collège de ... un confrère qui faisait notre admiration. C'est la nature la plus froissante au physique et la plus pauvre intelligence que j'aie jamais rencontrée. Ses camarades ont eu beau faire, ils n'ont jamais pu mesurer son épaisseur. En classe, il avait habitude de se dandinor en récitant ses leçons, qu'il apprenait comme un perroquet ; en récréation, c'était le malheureux jouet de toute la communauté d'espions. Aussi, pour se défendre contre leurs mauvais tours et leurs quolibets, il avait pris le parti de s'armer d'un *bowie-knife* que tous prenaient plaisir à lui faire brandir, mais alors c'était un sauve-qui-peut ! Pauvre souffre-douleurs ! je me souviens encore d'avoir failli faire connaissance avec son arme meurtrière, un jour de congé. Je vois encore sa grosse figure rouge, ses joues rebondies éclater sous le sang qui les envahissait, ses énormes yeux blancs lançant des éclairs ; il me semble que j'entends encore ce sourd grognement qu'il laissait échapper lorsqu'il était à bout de patience, ce qui lui arrivait souvent...

Si je me laisse aller à ces souvenirs du plus beau temps de ma vie, c'est que mon héros, une fois dans le monde, fut ce qu'il avait été au collège ; et il me revient, de ses débuts dans la vie extra-collegiale, une petite anecdote qui fera peut-être rire. C'était lors des examens du Bureau des Notaires : le hasard avait voulu mettre mon homme, aux prises avec ses examinateurs ; sa famille ayant trouvé chez lui la bosse du Parfait-Notaire, on l'avait lancé pour l'admission à l'étude. Naturellement, on avait intrigué et fait jouer toutes les petites ficelles d'usage en pareil cas pour lui rendre la voie facile ; aussi les questions qu'on lui posa se bornè-



ACTUALITÉ.

SENEGAL.—Ce jeune monsieur Tassé pourrait bien me faire manger de l'avoine.

MINERVE.—Fais en pas de cas. C'est toi seul que j'aime.

SENEGAL (subjugué).—A qui c'te bello gueule-là ?

MINERVE.—A poué, cher, à poué tout seul !!!

rent-elles aux éléments de la géographie. On lui demanda ce que c'est qu'une presqu'île ? quelle est la capitale de l'Angloterre ? et autres choses de ce calibre. Cependant, le malheureux soufflait, s'achevtrait dans ses réponses, se dandinait et terminait par le célèbre grognement dont j'ai déjà parlé. S'il avait eu son *bowie-knife*, je n'aurais pas donné cinq sous pour la vie des sept ou huit notaires qui formaient le vénérable corps des examinateurs. Or, il se trouve que mon ami Emile D... qui venait de subir un examen très avantageux, se trouvant en face du pauvre garçon, se permit de lui faire une grimace un peu impertinente, je l'avoue. Alors, la colère emporta le malheureux aspirant, et s'adressant d'une voix de tonnerre à ses examinateurs :

« R'cevez-moé donc, r'cevez-moé donc, dit-il en grognant, vous avez ben r'çu Emile !!!... »

Cette farce m'a été remise en mémoire par un incident politique encore à l'ordre du jour, dont vous avez parlé, mon cher *Vrai Canard*, et dont tout le monde a parlé et parle encore.

Quand je pense à l'hon. Hector quémandant le *sirage* tant désiré, je me figure le voir suant de honte, dévoré par l'envie, et il me semble l'entendre dire.

« Sirez-moi donc, sirez-moi donc vous avez ben sirez Dorion, et Cartwright, et Tilley, et Tupper, et Sir John !!!... »

X. Y. Z.

COUACS.

TROIS-RIVIERES.— Le minutieux et trop savant Greffier de la Paix qui arbore pour axiome que la *gêne n'est pas de ce monde*, a, pendant une enquête à la Cour de Police, demandé à un témoin, l'identification de certaines marchandises volées, quelle était la couleur

du lustre brun ? Naturellement, le lémoïn dont, la joie inondait le cœur s'est trouvé pris par surprise, et a resté coi — La même question est posée à tous les marchands de couleur de Montréal pour l'édification du Greffier.

Trois-Rivières, 26 août 1880.

Par les Témoins présent, M. Joe Riendeau Ecr, est réclamé par les présentes de se rendre vers les six heures, sur les terrains de M. Michel Caron pour le dire et redire les paroles, reproches et les incalpatations que vous avez lancées hier soir contre le dit Rupert L.

Sévère Hamel } témoins.
Casimir Veillet }
Dr. Désilets }

P. S. — Répondez M. le dit Rupert. Labare est prêt à vous rencontrer sur le terrain des courses publiques ordinaires.

Signé R. G. Labarre.

Au couvent de Maria Villa quelques jours après la rentrée des classes, la supérieure s'aperçoit que presque toutes les pensionnaires ont apporté des photographies de leurs parents, père, mère, frères et surtout cousins. Tous ces portraits sont accrochés à côté des lits.

— Enlevez-moi tout ça, mesdemoiselles, fait la supérieure ; il y a beaucoup trop de portraits de jeunes gens parmi ces photographies. Pour s'assurer si ses ordres ont été exécutés, le soir elle fait une tournée de révision et découvre au chevet du lit l'une d'elles le portrait d'un jeune officier du 65ième à l'air inspiré.

— Eh bien ! mademoiselle, s'écrie la supérieure, pourquoi n'avez-vous pas enlevé ce portrait ?

— Mais voyez-le, ma mère, il ne regardé qu'en l'air.

Avis, aux ministres de Québec. Ne laissez jamais sortir vos femmes en papillotes ; cela sont la coquette de veau.

À l'exposition il y aura un concours de fromages. Le fromage de Joe Beef est sur de remporter le premier prix..... de gymnastique.

PERDU.— Un U dans le nom de M. Pagnuelo, auteur des Lettres sur les Réformes Judiciaires. On croit qu'il a été perdu le 1er juillet dernier pendant le discours du juge Loranger sur les Espagnols en Amérique. Une récompense honnête est offerte par l'éditeur qui a été obligé d'imprimer le nom de l'auteur comme étant Pagnuelo.

N'oubliez pas que la Maison A. Pilon & Cie fait des rabais considérables pendant l'Exposition.

A l'île de Grosbois, monsieur X... un employé du Palais de Justice veut faire monter son petit garçon sur un des chevaux de bois. L'enfant a peur et pousse des cris de paon.

— Va tu t'arr'ter, et ne pas crier comme ça, lui dit le papa, et veux-tu bien t'amuser, tout de suite.

Madame B... une de nos élégantes, assistait à une soirée et depuis environ un quart d'heure se démenait sur sa chaise, lorsqu'un bruit malséant, mais sec, retentit dans le salon.

Stupéfaction des invités. La mère de Mme B... se penche à l'oreille de cette dernière et lui dit :

— Mal élevée ! Tu pourrais bien mettre la main devant ta bouche quand tu tousses !

Lorsque vous serez sur le terrain de l'exposition, prenez garde d'exposer votre personne. La cité vous accordera un prix de \$5 ou un mois de pension gratis à l'Hôtel Payette.

La raison est une lavette que l'on trempe dans les eaux grasses de la réflexion pour nettoyer notre vaisselle intime du gratin qu'y déposent les mauvaises passions.

Allez au Stand de rafraîchissement No 4, tenu par T. Lancôt et O. Bertrand près de l'Exhibition.

L. N. SOLY, 115, rue St. Joseph, Marchand de Machines à Coudre de première classe et de navettes, aiguilles et pièces de réparation pour les machines à coudre, Singer, Howe, Raymond, Banner, Climax, Royal, Gardner, Lockman, Osborne Wanzler, Wheeler & Wilson, Webster et autres, Réparations de machines. Enca-drement d'images fait sur commandes.



EXCURSIONS QUOTIDIENNES.

Sur les rapides de LACHINE

Le magnifique vapeur *Beauharnois*, capitaine J. Filgate, part de Lachine tous les matins à l'arrivée du train qui part de la gare Bonaventure à 7.15, a. m. Le *Beauharnois* arrive à Montréal vers 9.15, a. m.

Prix des billets 50 cents à vendre à la gare Bonaventure. Ce voyage est des plus agréables et nous recommandons aux lecteurs du *Vrai Canard* de le faire tous les matins pour remplir leurs poumons d'un air pur et frais.

TWEEDS.

TWEEDS.

TWEEDS.

Lecteur,

Si vous avez besoin d'un Habillemeⁿt en **TWEED**, allez l'acheter chez

DUPUIS FRERES,

No. 605, Rue St. Catherine, et vous sauvez 30 par cent sur votre argent.

Vous trouverez chez eux des TWEEDS Canadiens dans une grande variété de patrons.

Les TWEEDS ECOSSAIS nouveaux sont admirés de tout le monde et partent vite. Hâtez vous si vous voulez avoir un choix.

Aussi, Etoffes pour pardessus d'Automne en quantité.

AINSI SAUVEZ 30 PAR CENT et ALLEZ CHEZ

DUPUIS FRERES,

No. 605, Rue Ste. Catherine,

Coin de la Rue Amherst, "AUX DEUX BOULES NOIRES" MONTREAL.



Protection contre le feu et l'eau. Premier prix obtenu à l'Exposition d'Ottawa de 1879. Peinture Caoutchouc lustrée Patentée.

COULEURS.—Rouge, Brune et Noire, 96c le gallon, mesure Impériale. Un gallon couvre un espace de 180 pieds sur le bardan, et de 400 pieds sur la tôle et le fer-blanc.

COULEURS.—Ardoise, Gris français, Bleu ciel, russe et autres nuances, \$1.30 le gallon. Un gallon couvre un espace de 500 pieds sur le bois.

Peinture garantie et vendue 25 pour cent moins cher que les autres. Argent remboursé et troubles payés si l'acheteur n'est pas satisfait.

Manufacturé et vendu par
A. A. WILSON & CIE.,
No. 23, RUE STE-THERÈSE,
Coin de la rue St-Gabriel, à côté de l'Hôtel du Canada, Montréal.



ILE GROSBOIS.

Ce BOCAGE charmant est ouvert au public pour la saison et le service se fait par le magnifique Vapeur MONTARVILLE.

Sur l'île on trouvera des pavillons sous lesquels on aura un abri en cas de pluie. Le carrousel et tous les jeux populaires qui se trouvaient l'an dernier au Parc de l'île Ste. Hélène sont installés à l'île Grosbois.

Prix du passage aller et retour 10 cts. Enfants moitié prix.



EXPOSITION.

DE LA

PUISSANCE DU CANADA,

A MONTREAL.

OUVERTE LE 14 SEPTEMBRE 1880,

ET SE TERMINANT LE 24.

Pour toutes informations. S'adresser à

S. C. STEVENSON.

Secrétaire du conseil des Arts et Manufactures, ou à

G. LECLERE,

Secrétaire du conseil d'Agriculture, P. Q. Montréal.

31 Juillet 1880.

MUSIQUE NOUVELLE.

Lettre d'une cousine à son cousin.

Chansonnette 35c

Just as you say, Solo de Piano 50c

Espoir Méditation " " 35c

Expédié franco, sur réception du prix marqué; (en timbres-poste ou autrement) Publié par

ERNEST LAVIGNE.

Hotel du Canada

RUE ST. GABRIEL, Montréal.

Cet Hôtel est maintenant la propriété de MADAME SAUCIER

qui est bien connue du public voyageur.

La nouvelle administration ne néglige rien pour en faire un hôtel de première classe. L'établissement a été restauré et a subi des réparations nécessaires. L'Hôtel est situé au centre des affaires.

Des omnibus à l'arrivée et au départ des trains et vapeurs.

WEAR ONLY
BOOTS & SHOES
PATENT GORDIAN SEAM
FOCARTY & BRO.
SOLE PROPRIETORS & MANUFACTURERS
MONTREAL.

GORDIAN SEAM
FOCARTY & BRO.
MONTREAL

None genuine without the above stamped on each pair.

WITH THE

A quiconque nous retournera une paire de Chaussures où la Couture Gordienne aura manqué, nous donnerons une paire de Chaussures neuve en échange.

FOCARTY & FRERE,

Souls propriétaires pour le Canada de la

COUTURE GORDIENNE PATENTÉE.